



Début de procédure du divorce

Par **Gallo7**, le **16/05/2008** à **17:33**

Bonjour.

Ma copine veut divorcer son mari. Lui, il dit qu'il veut bien une séparation des corps et des biens mais il n'acceptera jamais un divorce.

Elle a veut un avocat qui a envoyé une lettre à son mari, disant que sa femme veut un divorce et que le mari doit lui-même voir un avocat.

La lettre s'est bien arrivée mais le presque ex-mari ne l'a pas ouvert.

J'aimerais savoir si l'avocat doit attendre une réponse du futur ex-mari et son avocat ou si il a déjà commencé le procédure à la même fois qu'il a envoyé la lettre. Le futur ex a déjà dit qu'il refusera d'aller aux convocations, etc. et qu'il fera tout pour bloquer le divorce.

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **16/05/2008** à **18:03**

Bonsoir,

La personne la mieux placée pour expliquer cette procédure à votre copine est justement l'avocat qui s'est chargé d'écrire à son mari.

Très cordialement